

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

**OBJET : Subventions aux associations oeuvrant dans le domaine sanitaire - exercice 2018 -
4ème répartition.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la Protection maternelle et infantile, enfance, santé, famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La participation du Département au fonctionnement et à l'investissement de divers organismes oeuvrant dans le domaine sanitaire au titre de l'année 2018 (4ème répartition) est proposée selon le tableau de répartition joint au présent rapport.

Les organismes concernés par cette répartition sont au nombre de 7: Collectif nutrition santé, Histoire de filles, Santé sud, Compagnie après la pluie, Réseau santé toxicomanie vih ouest-étang de Berre, Association pour la prévention de la pollution atmosphérique-comité PACA, La tribu Meïnado.

Les grandes thématiques de santé qui concernent ces associations sont :

- l'accès aux soins, la promotion de la santé et la prévention :
 - o en faveur de populations précarisées,
 - o dans le domaine de la périnatalité, de la petite enfance et de l'enfance ;
- l'accompagnement et la prise en charge psychologique ;
- les soins de supports en oncologie.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL